

Garrot à œil d'or, *Bucephala clangula* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

Description de l'espèce

Le Garrot à œil d'or est un petit canard plongeur trapu avec une grosse tête ronde. Le mâle adulte est repérable de loin grâce à son plumage d'un blanc éclatant au cou, à la poitrine et aux flancs, contrastant fortement avec le noir du dos et des stries scapulaires. La tête, originale par sa forme est noire à reflet vert, elle porte une grande tache ovale blanche située entre l'œil jaune et le court bec noir. Le bas du dos et la queue sont noirs. Le mâle en plumage d'éclipse ou d'un an, est plus terne avec la tête brun-noir. Il porte une tache blanche incomplète.

La femelle a la tête brune avec le cou blanc, le reste du corps est brun et gris cendré.

Le jeune ressemble à la femelle avec moins de blanc.

En vol, la silhouette est trapue. Les ailes courtes et pointues portent un miroir blanc barré de noir, moins étendu chez la femelle que chez le mâle. Le vol est très rapide. Les ailes qui battent vigoureusement produisent un son musical ressemblant au tintement d'une clochette.

La mue complète intervient de juin à août chez le mâle et en juillet-août pour la femelle, la mue partielle a lieu respectivement d'octobre à décembre et d'août à février.

Excepté un cri rocailleux émis de temps en temps, le garrot est silencieux en période internuptiale. Dès le mois de janvier, les mâles exécutent leur parade au cours de laquelle sont produits des bruits étranges, similaires au remontoir d'une montre ([8] ; JCR, CD1/pl.62).

Longueur du corps : 38 à 43 cm. Poids : de 700 à 1 200 g pour le mâle et 500 à 800 g pour la femelle.

Difficultés d'identification (similitudes)

Le Garrot à œil d'or ne peut être confondu avec aucune autre espèce d'anatidé, excepté le Garrot d'Islande, *Bucephala islandica*, dont la distribution est limitée à l'Islande, le Groenland et l'Amérique du Nord. Cette espèce est occasionnelle en France, il existe seulement trois mentions pour le XXe siècle [bg19]. De taille sensiblement égale, ce dernier se distingue par la tache triangulaire que le mâle porte à la base du bec et le dos plus foncé. La femelle a plus de jaune au bout du bec.

Répartition géographique

Le Garrot à œil d'or niche dans la zone de taïga de l'Amérique du Nord et de l'Eurasie. La sous-espèce nominale *B. c. clangula* se reproduit du nord de l'Europe jusqu'au Kamtchatka et au nord-est de la Chine [bg58].

En Europe, l'espèce niche principalement en Russie, dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Pologne et en Lituanie. De petites populations sont également connues en Ecosse, en Hollande et au Danemark. Plus au sud, quelques couples se reproduisent en République Tchèque, en Autriche et en Suisse. Un seul cas de reproduction a été prouvé en France en 1999 dans les étangs de Moselle [3].

L'essentiel des populations du nord de l'Europe hivernent sur les côtes de la mer Baltique, de la mer du Nord, mais également en mer Noire et en Adriatique [1 ; bg55].

La France constitue la limite sud de répartition hivernale de l'espèce en Europe de l'Ouest, où la majorité des oiseaux se concentrent sur trois sites : le golfe du Morbihan, le cours du Rhin et le bassin du Léman [4]. De distribution très irrégulière ailleurs, l'espèce est observée essentiellement sur la moitié nord du pays, mais des petits groupes de garrots sont également observés dans la vallée du Rhône, ainsi qu'en Camargue. En dehors des trois sites majeurs, la régularité de l'hivernage est confirmée seulement sur l'Île de Ré, le lac du Der, les étangs de la Woëvre, la vallée du Rhône, le lac du Bourget et le littoral dunkerquois [bg40-non publié].

Biologie

Ecologie

En hiver, le Garrot à œil d'or fréquente souvent en grand nombre les baies, les estuaires, les bras de mer, ainsi que les lagunes côtières. Également continental, il séjourne principalement sur les lacs et les grands cours d'eau où les effectifs sont nettement plus faibles qu'en milieu maritime.

Comportements

L'arrivée sur les sites d'hivernage français peut débuter dès septembre, mais c'est surtout en novembre et jusqu'en janvier que le gros des effectifs s'installe. Des afflux de migrants se poursuivent parfois en février lors de vagues de froid.

Le retour sur les sites de nidification (forêts septentrionales avec lacs et cours d'eau) débute début février [bg37 ; bg51] et prend fin début avril selon le rapport scientifique français LEFEUVRE [bg37] et fin avril selon le rapport européen ORNIS [bg51]. Quelques rares estivants non nicheurs peuvent rester dans les quartiers d'hiver [bg58]. Plongeur infatigable et constamment actif, le Garrot à œil d'or recherche sa nourriture seul ou plus souvent en groupe

comptant 10 à 30 individus, voire plusieurs centaines sur certains sites d'hivernage, notamment en Hollande, au Danemark et en Allemagne. La plongée dure 25 à 50 secondes à une profondeur comprise entre un et neuf mètres.

Reproduction et dynamique des populations

Après les parades spectaculaires du mâle effectuées sur l'eau, la femelle part à la recherche d'un site cavernicole pour pondre, le plus souvent à proximité d'un lac. Le nid est placé essentiellement dans des trous d'arbres, situés en forêt, parfois à distance des plans d'eau ou dans des nichoirs artificiels, plus rarement dans un ancien terrier de lapin.

La ponte est déposée dès mi-avril, mais surtout en mai. Son volume atteint sept à dix œufs (extrêmes de 6 à 15). L'incubation, assurée exclusivement par la femelle, dure 27 à 30 jours. De 24 à 35 heures après l'éclosion, les poussins sautent hors du nid et suivent leur mère sur l'eau à la recherche des zones nourricières. Les jeunes sont volants à 57-66 jours, mais leur indépendance intervient dès l'âge de 50 jours.

L'espèce se reproduit pour la première fois à l'âge de deux ans [8]. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 17 ans [bg59].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire se compose principalement de mollusques (littorines, hydrobies, moules, coques...) et de crustacés (gammare, crabes...).

Les insectes et leurs larves, les vers et les petits poissons sont également recherchés en quantité variable, selon les sites. En été et en automne, le menu est complété par des végétaux, notamment des algues, des bourgeons, des pousses et des graines de plantes aquatiques (potamots, nénuphars, laïches, rubaniers...).

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 13.2 et 11.2)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.42))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (Cor. 24.52)

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie A2 (populations hivernantes Mer noire/Méditerranée) et C1 (population hivernante Europe Nord-Ouest) de l'AEWA.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites majeurs où l'espèce est présente en période d'hivernage sont désignés en ZPS, l'essentiel de l'effectif étant concentré dans une dizaine de zones humides, dont le cours du Rhin, qui est en réserve nationale de chasse et de faune sauvage. Les autres sites principaux pour l'espèce qui bénéficient de mesures de protection et de gestion sur tout ou partie de leur superficie sont les suivants : Lac Léman (Zone de Protection Spéciale), Golfe du Morbihan (réserve naturelle et réserve de chasse maritime), étangs de la Woëvre (réserve naturelle volontaire) et Lac du Der (réserve nationale de chasse et de faune sauvage) [bg39-non publié].

Quelques autres sites secondaires sont en réserve naturelle comme par exemple le Lac de Grand-Lieu ou l'Ile de Ré. Une moyenne de 85% des effectifs comptés à la mi-janvier entre 1999 et 2004 était concentrée dans les espaces qui bénéficient d'une désignation en réserve naturelle ou réserve de chasse [bg9].

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Garrot à œil d'or est favorable en Europe [bg68]. L'essentiel de la population demeure en Europe du Nord, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et autour de la mer Baltique [bg55].

L'effectif hivernant de l'hexagone dépasse actuellement les 2 500 individus dénombrés à la mi-janvier [bg12]. Il est considéré comme hivernant rare en France avec moins de 1% de la population biogéographique « Nord-Ouest/Centre Europe » qui est estimée à 400 000 individus [bg17].

Les résultats annuels des dénombrements de Wetlands International montrent qu'un accroissement significatif de la population a eu lieu entre 1967 et 1997. Une légère diminution s'observe depuis 1998. Ainsi, les effectifs moyens comptés étaient respectivement de 1 200 oiseaux pour la période 1967-1976, de 1 900 entre 1977 et 1986, de 3 153 pour la période 1987-1996 et 2 751 oiseaux pour les dernières années (1997-2002 [6 ; bg8]).

L'accroissement du stationnement hivernal de Garrots à œil d'or en France, qui a eu lieu aussi bien en région atlantique que continentale n'est pas lié à une amélioration de la prospection. Il s'inscrit dans une tendance générale à l'augmentation constatée en Europe du Nord-Ouest depuis une décennie [7 ; 10 ; bg17].

Des fluctuations annuelles d'effectifs dues à des vagues de froid peuvent être enregistrées, entraînant l'arrivée d'individus qui hivernent habituellement plus au nord, sur les pourtours de la mer du Nord et en Allemagne. Ainsi, lors de la vague de froid de janvier 1997, 3 783 oiseaux stationnèrent dans le pays, soit près du double du nombre observé lors des hivers normaux [5].

Le golfe du Morbihan, le bassin du Léman et le cours du Rhin, principaux sites d'hivernage accueillent des effectifs assez stables, marqués par des fluctuations interannuelles sans tendances significatives. Cependant, excepté le cours du Rhin où les effectifs se maintiennent (par exemple 1 187 individus en 1986 et 1 090 en 2002), le bassin du Léman (maximum 1 389 oiseaux en 1988) et le golfe du Morbihan (maximum 803 oiseaux en 1993) affichent une baisse importante en 2002 avec respectivement 285 et 266 individus. Ces chiffres sont les plus bas jamais enregistrés depuis 1980 [6].

Menaces potentielles

Les principales menaces qui peuvent limiter l'hivernage de l'espèce sont les dérangements liés au développement de la pêche et de la navigation de plaisance. La construction de bases nautiques sur les grands lacs continentaux peut avoir également un impact négatif. La pollution des eaux d'origine domestique ou industrielle semble compromettre l'hivernage par modification ou réduction des ressources alimentaires [bg53].

Propositions de gestion

Le maintien de la population hivernale de Garrot à œil d'or passe par la limitation des dérangements (pêche et navigation essentiellement) sur les sites côtiers et intérieurs. La mise en réserve naturelle ou en réserve de chasse de plusieurs sites importants ont permis une augmentation significative des stationnements de Garrots à œil d'or et des autres espèces d'anatidés depuis plus de 20 ans [11 ; bg8].

Etudes et recherches à développer

Les dénombrements annuels de la mi-janvier coordonnés par le Wetlands International doivent être poursuivis. Une meilleure connaissance de la phénologie migratoire et de l'occupation des sites sur toute la période hivernale (de novembre à début mars) pourrait être abordée par la coordination des comptages mensuels, comme cela se pratique dans d'autres pays européens (Grande-Bretagne : [9] ; Irlande : [2]).

Il serait souhaitable de promouvoir des études écotoxicologiques sur les sites d'hivernage exposés aux polluants et parallèlement de mesurer la qualité des habitats par le biais d'études sur les ressources trophiques.

Bibliographie

1. BACCETTI, N., DALL'ANTONIA, P., MAGAGNOLI, P., MELEGA, L., SERRA, L., SOLDATINI, C. & ZENATELLO, M. (2002).- Risultati dei censimenti degli uccelli acquatici svernanti in Italia : distribuzione, stima e trend delle popolazioni nel 1991-2000. *Biologia e Conservazione della Fauna* **111**: 1-240.
2. COLHOUN, K. (2001).- *The Irish Wetland Bird Survey 1998-99. Results from the fifth winter of the Irish Wetland Bird Survey*. BWI / NBW / WWT, Dublin, Ireland. 156 p.
3. COMBRISSEON, D. (1999).- Premier cas de reproduction du Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* en France. *Ornithos* **6**(3): 138-140.
4. DECEUNINCK, B. (1997).- *Synthèse des dénombrements de canards et de foulques hivernant en France 1967-1995*. Ministère de l'Environnement-DNP / LPO / Wetlands International. 97 p.
5. DECEUNINCK, B. & MAILLET, N. (1998).- Dénombrements des canards et foulques hivernant en France en janvier 1997. *ornithos* **5**(1): 2-11.
6. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., KERAUTRET, L., DRONNEAU, C. & MAHEO, R. (2003).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2002*. MEDD / Wetlands International / LPO, Rochefort. 41 p.
7. DELANY, S., REYES, C., HUBERT, E., PIHL, S., REES, E., HAANSTRA, L. & VAN STRIEN, A. (1999).- *Results from the International Waterbird Census in the Western Palearctic and Southwest Asia 1995 and 1996*. Wetlands International Publication N°54, Wageningen, The Netherlands. 178 p.
8. GEROUDET, P. (1988).- *Les Palmipèdes*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Lausanne, Paris. 284 p.

9. POLLIT, M., HALL, C., HOLLOWAY, S., HEARN, R., MARSHALL, P., MUSGROVE, A., ROBINSON, J. & CRANSWICK, P. (2003).- *The Wetland Bird Survey 2000-2001 Wildfowl and Wader Counts*. BTO / WWT / RSPB / JNCC, Slimbridge, UK. 201 p.
10. ROSE, P.M. & SCOTT, D.A. (1997).- *Waterfowl Population Estimates. Second Edition*. Wetlands International Publication 44, Wageningen, The Netherlands. 106 p.
11. SALAMOLARD, M. (1993).- *Conséquences de la déclaration en réserve de chasse ou en réserve naturelle (non chassée) de zones humides initialement non protégées sur les stationnements d'oiseaux d'eau hivernants*. LPO / Ministère de l'Environnement. 42 p.